

Le Président directeur général

Décision n°2022/ 217 /PDG
Portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,
Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,
Vu le décret du 10 novembre 2021 portant renouvellement du Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,
Vu la décision 2022/90/PDG relative à l'organisation générale de l'ASP,

Décide

Article 1^{er} : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction du Numérique et des Systèmes d'Information**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
François RABOISSON	Directeur du Numérique et des Systèmes d'Information	Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : - Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT
Arnaud BERGERON	Directeur adjoint - sous-direction des Produits	- Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou portée par une centrale d'achat au travers d'une convention signée par l'établissement
Hervé MATUCHET	Directeur adjoint - sous-direction de la Gouvernance	- Certifier le service fait
Laurent CÉLERIER	Directeur de projets - Adjoint à la sous-direction des Produits	<i>En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur ou de ses Adjoints, limité au domaine de compétence :</i> Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : - Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT
Ghislain LAPORTE	Directeur de projets - Adjoint à la sous-direction des Chapitres	- Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou portée par une centrale d'achat au travers d'une convention signée par l'établissement - Certifier le service fait
Philippe GARAPON	Directeur du Programme ADNUM	<i>En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur ou de ses Adjoints, limité au domaine de compétence :</i> Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : - Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT
David DALLOT	Directeur de projet - Responsable du Laboratoire Numérique	- Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou portée par une centrale d'achat au travers d'une convention signée par l'établissement - Certifier le service fait
Carine TEIL	Cheffe du service Administratif, Financier et RH	- Certifier le service fait

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction du Numérique et des Systèmes d'Information**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
François RABOISSON	Directeur du Numérique et des Systèmes d'Information	- Signer la fiche d'expression de besoin dans le cadre de la formalisation d'une demande d'achat - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction, hors courrier parlementaire
Arnaud BERGERON	Directeur adjoint - sous-direction des Produits	- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
Hervé MATUCHET	Directeur adjoint - sous-direction de la Gouvernance	- Signer les ordres de mission - Signer les notes de service relevant de la direction
Philippe GARAPON	Directeur du Programme ADNUM	<i>Pour leur mission ou service respectif :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Ghislain LAPORTE	Directeur de projets - Adjoint à la sous-direction des Chapitres	- Signer les ordres de mission
Laurent CÉLERIER	Directeur de projets - Adjoint à la sous-direction des Produits	<i>En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur ou de ses Adjoints, limité au domaine de compétence :</i>
David DALLOT	Directeur de projet - Responsable du Laboratoire Numérique	- Signer les correspondances ou documents relevant de la direction, hors courrier parlementaire
Carine TEIL	Cheffe du service Administratif, Financier et RH	<i>Pour son service :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire <i>En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur ou de ses Adjoints, limité au domaine de compétence :</i> - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction, hors courrier parlementaire
Séverine GUYOT	Cheffe de service Emploi, Santé, Environnement	<i>Pour leur service respectif :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Alexander JAMES	Chef de service Formation professionnelle, Insertion, RDR	
Hervé HILAIRE	Chef de service Support, Paiement	
Stéphane COLIN	Chef de service Architecture & Data	
Aurélien NANOT	Chef de service Cybersécurité, Conformité et Réseaux	
David COTTIN	Chef de service Infrastructure & Cloud	
Didier GAUTIER	Chef de service Informatique Collaborative et Relations DR	
Roger TAGNE	Chef de service Gouvernance & IR	
Guillaume BESSE	Chargé de suivi de projets informatiques	<i>Pour leur équipe respective</i> - Signer les fiches annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Bruno AUGIER	Chef de projet	
Michel ARMENOULT	Chef de projet	
Sébastien PIERROT	Ingenieur DevOps	
Patrice CARENTON	Chef de projet	
Laurent PELTIER	Chef de projet	
Laurent DENIAU	Chef de projet	
Marie Claire PERICHON	Chargé de suivi de projets informatiques	

Article 3 : La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet.
Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges,
Le 27 décembre 2022

Le Président directeur général



Stéphane LE MOING

M. le Président Directeur Général (original)

Copies :

M. François RABOISSON
M. Arnaud BERGERON
M. Hervé MATUCHET
M. Laurent CELERIER
M. Ghislain LAPORTE
M. Philippe GARAPON
M. David DALLOT
Mme Carine TEIL
Mme Séverine GUYOT
M. Alexander JAMES
M. Hervé HILAIRE
M. Stéphane COLIN
M. Aurélien NANOT
M. David COTTIN
M. Didier GAUTIER
M. Roger TAGNE
M. Guillaume BESSE
M. Bruno AUGIER
M. Michel ARMENOULT
M. Sébastien PIERROT
M. Patrice CARENTON
M. Laurent PELTIER
M. Laurent DENIAU
Mme Marie Claire PERICHON

M. l'Agent Comptable
DRH
DFJL